

## ANNEXE N°1

## SELECTION DES BOUQUETS

Un bouquet représente 20% de la participation fixe, soit le prix par bouquet selon la typologie suivante, sachant que ce prix est susceptible d'évoluer en fonction de l'offre de marchés par bouquet conformément à l'article 5.2 de la convention d'adhésion :

TYPLOGIE	TARIFS REVISES 2023 selon l'article 5.1 de la convention
T1	0,033 €/hab. (plancher 63 €, plafond 1 219 €)
T2	0,21 €/logement (plancher 63 €, plafond 1 219 €)
T3	1 472 €
T4	420 €
T5	411 €
T6	1 219 €
T7	420 €
T8	1 219 €

Liste des bouquets :

NUMERO DU BOUQUET	NOM DU BOUQUET	ADHESION AU BOUQUET (cocher la case)
1*	PERFORMANCE ENERGETIQUE	<input checked="" type="checkbox"/>
2	MOBILITE PROPRE	<input checked="" type="checkbox"/>
3	TELEPHONIE FIXE ET MOBILE	<input checked="" type="checkbox"/>
4	RESEAUX INTERNET ET INFRASTRUCTURES	<input checked="" type="checkbox"/>
5	SOLUTIONS INTELLIGENTES DE SECURITE ET DE SURETE	<input checked="" type="checkbox"/>
6	SERVICES NUMERIQUES AUX CITOYENS	<input checked="" type="checkbox"/>
7	VALORISATION DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE	<input type="checkbox"/>
8	PRESTATIONS TECHNIQUES POUR LE PATRIMOINE DE LA VILLE	<input type="checkbox"/>

\*l'Adhérent qui n'adhère qu'à ce bouquet et à aucun autre ne paie ni la participation annuelle fixe, ni la participation annuelle additionnelle.

Date :

Pour l'Adhérent